

Fiche descriptive de module

Techniques de gestion et comptabilité (GECP)

SI151

Orientation(s) / année	SIG / 1	Numéro de version: 1.1 Date entrée en vigueur : 01.08.2020 Annule et remplace la version précédente
-------------------------------	----------------	--

Contenu du module	Cours	Titre / Contenu	Nbre périodes
	DROI ₅₁	Droit	76
	CPTA ₅₁	Comptabilité	57
	GEFI ₅₁	Gestion financière	57
		TOTAL	190

Prérequis	Les prérequis sont fixés par le plan modulaire de la filière de formation.
Formes d'enseignement du module	Enseignement théorique et exercices pratiques
Processus PEC associés	Voir <i>Tableau croisé Modules-Processus de travail / PEC Informatique de gestion</i>
Objectifs de compétences spécifiques du module	<p>A l'issue de ce module, l'étudiant-e sera capable de</p> <ul style="list-style-type: none"> décrire les bases juridiques suisses du droit public et privé, expliquer la structure des codes (Civil, Obligations), décrire les bases du droit des contrats : licence, maintenance, prestation, mandat, travail, décrire les éléments de base de la propriété, expliquer l'organisation générale de l'entreprise : entreprise comme un système complexe, organisation procédurale, structurelle, tâches, activités, ressources humaines, ..., appliquer les éléments de la comptabilité et des calculs commerciaux : bilan, inventaire, compte de résultat, charges, produits, ..., expliquer les mécanismes de base de l'élaboration et de suivi des budgets, appliquer les éléments de base de la comptabilité analytique d'exploitation.
Modalité d'évaluation du module	<p>La note finale du module est constituée par :</p> <ul style="list-style-type: none"> des notes de tests théoriques des notes d'applications pratiques des notes de présentations (orales ou écrites)
Conditions de réussite du module	<p>Toutes les conditions suivantes doivent être remplies, les notes sont calculées au demi-point et la moyenne au dixième de point.</p> <ul style="list-style-type: none"> Moins de la moitié des notes doivent être inférieures à 4,0. La note finale du module est la moyenne arithmétique des notes qui le constituent. Elle doit être égale ou supérieure à 4,0. <p style="text-align: right;"><i>Les cas particuliers sont traités par la direction</i></p>
Remarques	

Fiche descriptive de cours

DROI₅₁

Droit

Techniques de gestion et comptabilité / GECP / SI151

Nombre de périodes du cours	TOTAL	76
------------------------------------	--------------	-----------

Formes d'enseignement du cours	Cours théorique et exercices pratiques
Objectifs de compétences spécifiques du cours	<p>A l'issue de ce cours l'étudiant-e sera capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • décrire les bases juridiques suisses du droit public et privé, • expliquer la structure des codes (Civil, Obligations), • décrire les bases du droit des contrats : licence, maintenance, prestation, mandat, travail, • décrire les éléments de base de la propriété, • expliquer les principes du droit dans le domaine informatique.
Contenus (chapitres) du cours	<ul style="list-style-type: none"> • Introduction : survol des différentes branches du droit • Droit des personnes : exercice des droits civils, protection de la personnalité, etc. • Droit des obligations : partie générale (art. 1 à 183 CO) • Mandat et travail • Criminalité informatique : aperçu des infractions sanctionnées par le code pénal, notamment : soustraction de données, accès indu à un système informatique, détérioration de données, utilisation frauduleuse d'un ordinateur, etc. • La protection des données personnelles • L'assurance en informatique • La protection des programmes • Les contrats informatiques
Modalités d'évaluation du cours	<ul style="list-style-type: none"> • Travaux écrits et/ou • Travaux pratiques et/ou • Présentations (écrites et orales) <p>6 travaux notés</p>
Conditions de réussite du cours	<p>Il n'y a pas de validation individuelle de ce cours (moyenne de cours). Les notes d'évaluation de ce cours sont établies au demi-point et utilisées dans la validation du module (moyenne de module).</p>
Remarques	

Fiche descriptive de cours

Base de comptabilité

CPTA₅₁

Techniques de gestion et comptabilité / GECP / SI151

Nombre de périodes du cours	TOTAL	57
------------------------------------	--------------	-----------

Formes d'enseignement du cours	Cours théorique et exercices pratiques
Objectifs de compétences spécifiques du cours	<p>A l'issue de ce cours l'élève sera capable de :</p> <ul style="list-style-type: none"> appliquer les éléments de la comptabilité et des calculs commerciaux : bilan, inventaire, compte de résultat établir les fiches de salaires des salariés d'une entreprise
Contenus (chapitres) du cours	<ul style="list-style-type: none"> spécificités des différentes formes juridiques (personnes physiques et morales) comptabilité comme instrument de gestion inventaire, bilan et résultat d'entreprise écritures comptables et journal calculs de l'intérêt et comptes courants compte privé marchandises destinées à la vente salaires et charges sociales (AVS, AI, APG, AC, LPP, LAA, Alfa) actifs et passifs transitoires (comptes de régularisation) modélisation et développement d'une application comptable sur tableur
Modalités d'évaluation du cours	<ul style="list-style-type: none"> Travaux écrits et/ou Travaux pratiques et/ou Présentations (écrites et orales) <p>3 travaux notés</p>
Conditions de réussite du cours	<p>Il n'y a pas de validation individuelle de ce cours (moyenne de cours). Les notes d'évaluation de ce cours sont établies au demi-point et utilisées dans la validation du module (moyenne de module).</p>
Remarques	

Fiche descriptive de cours

Gestion financière

GEFI₅₁

Techniques de gestion et comptabilité / GECP / SI151

Nombre de périodes du cours	TOTAL	57
------------------------------------	--------------	-----------

Formes d'enseignement du cours	Cours théorique et exercices pratiques
Objectifs de compétences spécifiques du cours	A l'issue de ce cours l'étudiant-e sera capable de : <ul style="list-style-type: none"> appliquer les mécanismes de base de l'élaboration des budgets et les éléments de base de la comptabilité analytique d'exploitation.
Contenus (chapitres) du cours	<p>Comptabilité analytique d'exploitation :</p> <ul style="list-style-type: none"> calcul à l'aide d'un décompte d'exploitation, calcul à l'aide d'une comptabilité, comptabilité des centres de charges, comptabilité des stocks aux différents prix de revient, méthodes de tenue des stocks. <p>Gestion budgétaire et contrôle de gestion : établissement d'un budget général et de budgets partiels :</p> <ul style="list-style-type: none"> budget des ventes, budget des charges, budget des approvisionnements, budget des investissements, budget des financements, compte d'exploitation budgété, bilan prévisionnel, budget de trésorerie. <p>Planification budgétaire d'un projet Mise en place d'outils de surveillance des écarts au budget (tableaux de bord) :</p> <ul style="list-style-type: none"> compte-rendu sur la situation financière des projets, gestion des dépassements de budgets, adaptation du budget. <p>Analyse du bilan et du compte résultat</p>
Modalités d'évaluation du cours	<ul style="list-style-type: none"> Travaux écrits et/ou Travaux pratiques et/ou Présentations (écrites et orales) <p>3 travaux notés</p>
Conditions de réussite du cours	<p>Il n'y a pas de validation individuelle de ce cours (moyenne de cours).</p> <p>Les notes d'évaluation de ce cours sont établies au demi-point et utilisées dans la validation du module (moyenne de module).</p>
Remarques	